

# L'ABEILLE MÉDICALE

Journal de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal,  
de l'Hôpital Hôtel-Dieu, de la Maternité Ste. Pélagie  
et des Dispensaires.

---

---

THS. E. D'ODET D'ORSONNENS, M.D., *Rédacteur-en-chef.*

---

---

Vol. II.

FÉVRIER 1880.

No. 2.

---

---

## CONSTITUTION MÉDICALE ACTUELLE.

La constitution médicale actuelle est aux maladies exanthématiques : Rougeole, scarlatine, variole, diphthérie, fièvre typhoïde ; voilà le bilan des affaires médicales. Il semblerait cependant que le caractère des maladies veut se modeler sur la nature de la température. Les affections ont présenté jusqu'ici un caractère de bénignité remarquable. Peu ou presque pas de prodromes. Dans la rougeole les symptômes catarrheux n'ont pas été sévères. Les suites ou complications de cette affection : pneumonie, diarrhée chronique etc., ont fait défaut. Dans la scarlatine l'angine ne s'est pas fait beaucoup sentir. Il ne s'est pas montré encore cet hiver de ces scarlatines sans éruptions : *scarlatina sine scarlatina* comme nous en avons eu plusieurs cas ces années dernières et dans lesquelles l'encéphale était violemment ébranlé. Pour ce qui regarde la diphthérie ou angine couenneuse les cas en sont assez rares. Il faut avouer cependant qu'un certain nombre de patients sont traités pour une affection qu'ils n'ont pas. Quelquefois le médecin s'en laisse imposer et traite une angine ulcéreuse pour une angine couenneuse, effrayant les parents et éloignant les amis. Quelques personnes se croient aussi volontiers affectées de diphthérie.